

Compte rendu de l'assemblée générale de l'ACLED

Du samedi 20 mars 2026



Compte rendu de l'assemblée générale de l'ACLED

I - Rapport moral et rapport d'activité de l'année 2025 – Georgette NASI

La saison estivale 2025 a pu proposer un programme de 4 concerts, de bonne qualité selon l'auditoire, mais avec une affluence beaucoup trop limitée et une fréquentation insuffisante.

Pour rappel, le programme de l'été 2025 était le suivant :

- **SAMEDI 12 JUILLET à 21h : SOIREE CHANSON FRANCAISE, avec le duo SOHAM,**
- **SAMEDI 26 JUILLET à 21h : NUIT DU JAZZ avec le SICILIAN QUARTET**
- **SAMEDI 9 AOUT à 21h : le BLUE GRASS CLUB**
- **SAMEDI 23 AOUT à 21h : BALDANGO.**

L'ACLED a aussi pu offrir un **concert, toujours gratuit**, organisé à l'occasion du **Marché de Noël** le 7 décembre dans l'église St Clair, en accueillant **CANTU DI LUNA**. Très grand succès pour leur polyphonie basque et corse, qui a néanmoins failli ne pas se faire, en raison des exigences étonnantes formulées par la nouvelle « équipe » du diocèse concernant le contenu du programme de chants.

Comme chaque année, l'association a encore pu compter sur le soutien de la Mairie de St Clar et du Conseil Départemental du Gers que nous remercions.

La Présidente a tenu à remercier également le Musée de l'Ecole et la galerie photos Lumières de Lomagne de Gilles Nicoud, qui financent une partie des prospectus et des affiches de l'année.

Un grand merci enfin aux bénévoles, qui préparent l'accueil du public dans la Vieille Eglise.

Le rapport moral et le rapport d'activité sont approuvés à l'unanimité des votants.

II – Bilan Financier 2025 – Claudine VAZQUEZ, Trésorière

Projection au public d'un tableau Recettes et Dépenses 2025 comparé à 2024 (voir annexe).

RECETTES : 10.109,77 €, en légère baisse sur 2024

En 2025, l'ACLED comptait **90 adhérents**, contre 95 un an plus tôt.

Côté billetterie, les recettes sont stables. La jauge moyenne reste faible, à 90 entrées payantes, mais avec juste 60 personnes à l'une des soirées, et un maximum de 122 pour la meilleure. La bonne surprise est venue du concert de Noël, avec un chapeau exceptionnel de 726 €, contre habituellement environ 300 €.

La subvention du Conseil Départemental (840 €) accuse une petite baisse, tandis que le soutien de la Mairie de Saint-Clar reste fort (1900 €) : L'ACLED adresse tous ses remerciements pour ces engagements qui restent indispensables à la vie de l'association.

DEPENSES : 10.104,85 €, en baisse également

L'association est parvenue à limiter les dépenses sur les cachets des artistes, en particulier ceux de l'Assemblée Générale et du concert de Noël ; un effort a pu être fait aussi sur le budget communication. Enfin, on constate une contribution plus faible cette année à la SACEM, grâce à une déclaration préalable qui nous permet d'obtenir une réduction de 20%.

En conclusion, grâce en particulier au chapeau du concert de décembre, l'association enregistre un **solde à l'équilibre, à 4,92 €, après un déficit de 699,62 € l'an**

Le bilan financier 2025 est approuvé à l'unanimité des votants.

III – Composition du Conseil d'Administration – Appel à candidatures – Georgette NASI

Lecture des noms des 15 membres actuels du Conseil d'Administration : Anne Baqué, Suzanne Bignebat, Marylène Castebrunet, Renée Deniel, Alain Dostes, Jacqueline Dostes, Pierre Fourleignie, Georgette Nasi, Michèle Pellalo, Régine Rheinard, Annie Ricaud, Jacqueline Rivière, Roger Tessier, Claudine Vazquez et Jeanine Zimmer.

Suzanne Bignebat, Roger Tessier et Jeanine Zimmer font savoir qu'ils ne souhaitent pas rester au CA.

La Présidente appelle à de nouvelles candidatures. Pas de candidat.

Le Conseil d'Administration passe donc à 12 membres.

La composition du CA est approuvée à l'unanimité des votants.

La Présidente informe le public que la **prochaine réunion du CA**, en vue de l'élection du Bureau, aura lieu **lundi 23 mars, à 18h00** à la Salle des Associations.

IV – Programme des concerts 2026 – Pierre FOURLEIGNIE, Secrétaire du Bureau

Cette année, l'ACLED proposera **deux concerts en juillet, et deux en août. En raison d'une forte sollicitation de la Vieille Eglise cet été, en particulier par le Théâtre, les 2 concerts de juillet auront lieu plus tôt que d'habitude.**

Une projection vidéo accompagne la présentation des concerts de l'été.

- Le **4 juillet**, chanson française, avec le **TRIO CAZELLE CAFE**, aux notes légèrement créoles ;
- Le **18 juillet**, **COMPLICITAT**, aux accents de NADAU et des DIVINES ;
- Le **8 août**, une **Nuit du Jazz** exceptionnelle, avec **ELLA ET LUI**, à ne surtout pas manquer !!!
- Le **22 août**, le **TRIO TIKISMIKIS**, musique traditionnelle d'Argentine.

Un programme exceptionnel, d'une grande diversité et de très grande qualité, pour lequel nous espérons que les dates avancées de juillet ne provoqueront pas une baisse de fréquentation, nous ferons le maximum de communication, mais nous comptons sur vous, les adhérents !

Un concert gratuit est envisagé à l'occasion du Marché de Noël début décembre, mais tout dépendra des exigences du diocèse : l'ACLED n'étant pas une association à vocation religieuse, nous ne sommes pas disposés à proposer des concerts qui seraient uniquement faits de chants de Noël, même s'il va de soi qu'il faut être respectueux du lieu.

V – Questions du Public

Lionel POUTEAU, pour la Mairie de St-Clar, puis Bernard Gendre, Conseiller Départemental du Gers, prennent la parole pour faire part de leur encouragement quant à la qualité du programme encore proposé pour cet été, et confirmer la pérennité de leur soutien.

En l'absence de questions dans la salle, **la Présidente Georgette NASI clôture l'Assemblée à 19h10** et invite le public à partager le verre de l'amitié ainsi qu'un buffet dînatoire.

Bilan financier positif de 4,92 €.